COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL d'AIROUX
DU 9 juin 2021

L'an deux mil vingt et un , et le 9 du mois de juin , le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire Covid-19, sous la présidence de Cédric Malrieu Maire.

Etaient présents : Madame Béatrice SIRDEY, Messieurs Cyril ROUSSEL, Hubert DE POMYERS, Louis GILIS, Sauveur GOMEZ, Guillaume CLAUZEL, Cédric MALRIEU, Olivier LOCATELLI-HOURS, Philippe COGNIAUX, Bernard LEGUEVAQUES.
Était absent excusé : Néant
Était absent : Renaud PACAREAU

Délibérations

POINT 1 ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Le Conseil municipal :
A APPROUVE l'acquisition des panneaux de signalisation et divers matériels

- pour la règlementation de la vitesse à 30 km/h dans la traversée d'agglomération et mise en place d'un cédez le passage rue principale
- pour la mise en place de passage piétons rue principale, route de Soupex devant l'emplacement du futur abribus, et devant le parking du cimetière
- panneau d'entrée d'agglomération route de Plaisance
- un miroir signalétique au niveau du croisement de la RD217 et route de plaisance
- trois cendriers muraux

A **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de L'entreprise Signature pour un montant de 2206.29 € HT soit 2647.55 € TTC.

POINT 2 ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE

La tondeuse autoportée actuelle de la commune à plus de dix ans et est régulièrement en panne. Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une nouvelle tondeuse autoportée du modèle ride cutter toro (actuellement en promotion) qui s'élève à 4082.50 € HT soit 4899.00 € TTC. Les établissements Mélix SAS s'engage avec reprise de la tondeuse actuelle (Rider Husqvarna) pour un montant de 750 €. Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le devis établi par les Etablissements Mélix.

Discussions – Informations

CCCLA : Mutualisation recensement des besoins (achats, services) : Dans le cadre de la mutualisation (achats, services) la Communauté de communes demande l'avis des conseillers municipaux sur les thématiques qui pourraient être abordées. Réflexion du Conseil municipal

CCCLA : le projet intercommunal a été envoyé à l'ensemble du conseil municipal le 28 mai 2021. Aucune remarque ni observation du Conseil municipal.

Point d'information sur la réception des travaux aménagement sécuritaire phase 2 avec réserves : monsieur le Maire rappelle les malfaçons constatées au niveau des marches devant le monument aux morts (pas la même densité de cailloux partout...) Le collage de la baguette n'a pas été réalisée avec la bonne couleur de silicone (couleur blanche au lieu de couleur crème). Un manque constaté aussi en bordure d'une plaque métal (trou). Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de réception des travaux établi le 7 mai 2021 avec réserves. Il a été convenu d'attendre septembre pour définir les zones à refaire, après évolution du phénomène.

Réflexion acquisition terrain de Mr et Mme Rey parcelle U 564 et U 565 : La commune par l'intermédiaire du Comité des fêtes utilise le hangar appartenant à Mr et Mme Rey parcelle U 564 et

U 565 d'une superficie totale de 1470 m2. Monsieur et Madame Rey souhaite vendre leurs parcelles pour un prix de 60 000 €. Monsieur le Maire suggère la possibilité d'acquérir cette parcelle avec un projet (construction de logements à loyers modérés...). Le Conseil municipal pense que le prix d'acquisition du terrain n'est pas acceptable et se donne réflexion sur ce projet. Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'étudier financièrement différents projets notamment avec Habitat Audois, avec un promoteur immobilier. Une étude financière précise et plus globale est nécessaire pour se prononcer sur l'acquisition du terrain.

Affiché le 18 juin 2021 à 8 heures sur la porte de la mairie.

Le Maire
Cédric MALRIEU

MAIRIE DE AIROUX 11 (Aude)

Liste des Conseillers Municipaux présents	signature
Cédric MALRIEU, Maire	
Sauveur GOMEZ , 1ER ADJOINT	
Louis GILIS, 2è ADJOINT	
Renaud PACAREAU, conseiller municipal	Absent
Béatrice SIRDEY, conseillère municipale	
CLAUZEL Guillaume, conseiller municipal	
Philippe COGNIAUX, conseiller municipal	
Hubert DE POMYERS, conseiller municipal et secrétaire de séance	
Bernard LEGUEVAQUES, conseiller municipal	
Olivier LOCATELLI-HOURS Conseiller municipal	
Cyril ROUSSEL, conseiller municipal	